



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2014**

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le dix juin deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Sont présents :

M<sup>me</sup> Lyne Brousseau  
MM. Denis Coutu  
Marc Désilets, président  
Michel Gagnon

Aussi présents :

M. Yannick Roy, directeur général  
Pascal Germain directeur du Service des ressources  
financières

**ABSENCE**

M<sup>me</sup> Annie Quenneville  
M. Gérald Cregheur  
M. Stéphane Saulter

Le quorum est atteint. Il est 19 h 34.

**1. Ouverture de la séance**

**2. ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR**

CE-1389-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire  
Denis Coutu,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier  
l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.



3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
CE-14-05-13

CE-1390-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire  
Lyne Brousseau,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il  
est exempté de la lecture du procès-verbal du 13 mai 2014.

QUE ce procès-verbal soit et est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4. ACCEPTATION DES  
COMPTES DE :  
4.1 MAI 2014

CE-1391-14 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés de  
mai 2014;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire  
Denis Coutu,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de  
mai 2014 au montant total de **2 969 210,08 \$**

ADOPTÉE.

Monsieur Gérald Cregheur rejoint la séance. Il est 20 h.

**5. Rapport des priorités de travail de la direction générale 2013-2014;**

La direction générale présente et commente les actions réalisées en 2013-2014

Le directeur général quitte le comité exécutif.

Il est 20 h 55.

**6. Évaluation de la direction générale**

Les membres du comité présents procèdent à leurs travaux portant sur l'évaluation  
du directeur général.

Le directeur général réintègre la rencontre.

Il est 21 h 05.

Monsieur Désilets informe le directeur général qu'il y aura ajournement de ce point  
au 26 août 2014 à 19 h.



**7. Proposition d'entente avec le Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT)**

La direction générale informe les membres du comité exécutif du contenu de cette entente.

RECOMMANDATION DE  
L'ADOPTION DE LA  
PROPOSITION  
D'ENTENTE AVEC LE  
SEUAT

CE-1392-14

CONSIDÉRANT l'analyse fait par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les membres;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE le comité exécutif recommande positivement l'adoption de cette entente.

ADOPTÉE.

8. AJOURNEMENT

CE-1393-14  
Denis Coutu;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la séance soit ajournée au 26 août 2014 à 19 h.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 22.

\_\_\_\_\_  
Marc Désilets, président

\_\_\_\_\_  
Pascal Germain, secrétaire d'assemblée